

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 Juillet 2017

=====

L'an deux mille Dix Sept, le Onze Juillet à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Aranc (Ain), se sont réunis, sous la présidence du maire Monsieur Daniel Mathieu, sur la convocation qui leur a été adressée le 6 Juillet 2017.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Présents : Daniel MATHIEU - M-Claude SAVEY-GARET - Guy DOLEATTO - Annie NAVEL - Colette RAFFIER - Nathalie VARIGNIER - Frédéric GUILLAUME - Dominique BESSON – André VAUBOIN – Philippe JANODY - Jacques SAVEY.

Absents : néant

Nombre de votants en début de séance : 11

Mme Colette RAFFIER est nommée secrétaire de séance.

Le Maire demande que l'on rajoute à l'ordre du jour les points suivants :

- ✓ Logo enveloppes mairie
- ✓ Projet sentier du Marais
- ✓ Bacs chemin de Jarine et Croix Denis

1) APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 23 MAI 2017

Le procès-verbal du conseil municipal du 23 Mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

2) DOSSIER DU PETIT PATRIMOINE :

Le dossier de demande de subvention au titre de la dotation territoriale 2018 a été déposé le 30 juin 2017 auprès de Conseil Départemental.

L'Agence d'Ingénierie est venue visiter les extérieurs des bâtiments : église des Pézières, Four du Quart d'Avard, église d'Aranc et le lavoir de Résinand.

L'estimation des travaux est de 200 000 €.

Une conférence territoriale aura lieu en fin d'année par le Conseil Départemental pour attribution des subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.

3) POINT D'INFORMATION SUR LES TRAVAUX :

Guy Doléatto fait le point sur les travaux en cours :

- Bâtiment Besson : les façades sont bientôt terminées.
- Toiture salle polyvalente : début des travaux par l'entreprise Nesme repoussé au 16 Août. Confirmer si la livraison des matériaux peut se faire derrière la chaufferie.
- Cimetières : les travaux débiteront en septembre
- Eiffage : Guy doit les rappeler pour connaître leur date d'intervention
- Bornes incendie : le devis a été retourné à CSC Blanc pour le changement de 3 poteaux
- Ecole de Rougemont : accord devis réfection portes garage par l'entreprise Fuselli
- Chemin du Quart Dupuis : besoin d'élagage
- Terrain de boules à Rougemont : à désherber
- Transformateur électrique : rappeler Mr Thévenet d'ENEDIS pour leur demander quand le brise vue sera mis en place

4) POINT D'INFORMATION SUR LE SYNDICAT DU BOREY :

- **Syndicat du Valromey** : les travaux de raccordement débiteront en septembre et seront réalisés par le Groupement VINCENT qui a obtenu le marché. Fin des travaux au plus tard le 30 Juin 2018.
L'Agence d'Ingénierie calcule actuellement l'incidence de ce raccordement sur le prix du m³ d'eau ; une réunion d'information à la population aura lieu à l'automne.
- **Travaux d'urgence d'assainissement Evosges** : Un appel d'offres a été lancé, l'ouverture des plis a eu lieu le 6 Juillet. Une seule entreprise a répondu : l'entreprise Vincent. Une réunion du syndicat du Borey aura lieu le 20 juillet pour analyser cette offre et lancer le marché.
- **STEP Aranc** : tous les documents pour l'acquisition de la parcelle de Mme Colette BESSON ont été transmis au Notaire. Signature d'ici fin juillet et début des travaux immédiatement après.
- **Véolia** : le Syndicat du Borey a reçu la semaine dernière un protocole d'accord de la part de Véolia pour le suivi de l'eau en attendant le raccordement au Valromey. A l'étude avec l'Agence d'Ingénierie avant de le soumettre à l'ARS.

5) POINT D'INFORMATION SUR LE PLU :

L'étude se poursuit. Une réunion a eu lieu le 4 juillet.

Le Maire rappelle qu'il est important que les conseillers municipaux y assistent.

Une prochaine réunion est prévue le 26 ou 27 septembre à 9 heures (selon la météo), sur le terrain pour délimiter les zones constructibles. Présence d'un maximum de conseillers vivement souhaitée.

6) POINT D'INFORMATION SUR LES RYTHMES SCOLAIRES :

La demande du passage à la semaine des 4 jours a été accordée par l'éducation nationale à partir de la rentrée de septembre.

Le dossier de retraite de M-Claude Pingon est toujours en cours. Le SIVU est donc bloqué pour l'instant pour recruter une ATSEM.

7) POINT D'INFORMATION SUR L'INTEGRATION DE LA CCPH AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BUGEY :

Mercredi 12 juillet les élus de la CCPH et de la CCHB vont faire le tour des installations des deux intercommunalités.

En vue de l'intégration de la CCPH avec la CCHB, voici les installations que la Communauté de communes du Haut Bugéy ne veut pas reprendre :

- | | |
|---|---|
| - l'aménagement rural, gestion de l'espace agricole | - Altiport Corlier |
| - Château de Champdor | - Camping et piscine Champdor |
| - Route des Sapins | - Espace Comté d'Aranc |
| - Station ski alpin et nordique | - Salle animation Corlier et Thézillieu |
| - Cinéma Hauteville | - Crèche Hauteville |
| - Acton éducation musicale dans les écoles. | |

Deux études sont actuellement lancées :

- sur l'eau et l'assainissement en vue de son intégration au 1/1/2019
- coût financier du passage à la CCHB

8) QUESTIONS DIVERSES :

- **Logo enveloppes mairie :** proposition du logo conçu par Claude Lutz. Demande de devis à Espace Impression pour le coût des enveloppes.
- **Sentier du Marais :** une réunion se tiendra le 17 Juillet à Aranc en présence du Conseil Départemental, de la COM/COM, et du SIABVA, sur la réhabilitation du Marais, dont le financement est porté par l'Agence de l'Eau.
Les conseillers municipaux qui sont disponibles sont cordialement invités à cette rencontre.
Le Conseil Municipal étudiera la proposition et statuera.

- **Installation de bancs :** demande d'installer des bancs le long de la route de Jarine et à la Croix Denis, pour permettre aux personnes qui se promènent de se reposer.
Accord sur le principe du Conseil Municipal, la Commission travaux s'en charge.
- **Festivités du 13 juillet et du 23 juillet 2017**
 - Le bal du 13 juillet sera tenu par l'Amicale des Sapeurs Pompiers
 - La fête Médiévale du 23 Juillet 2017 : le but de cette manifestation est de montrer l'intérêt que portent les gens au projet Montcornelles. L'organisation de cette fête est portée par la SIC avec les associations de la Commune. Des affiches seront posées, et un article paraîtra dans la presse. Les galettes seront réalisées par les associations d'Aranc en matinée. Un arrêté de déviation de la RD 34 sera pris par la commune.

Prochain conseil municipal en septembre,

SEANCE LEVEE A 23 h 00

Le Maire,

Daniel Mathieu